

STRIDER™

INSTRUCTIONS DE CHARGEMENT

AMSTRAD CPC CASSETTE

Appuyez sur la touche **CTRL** et la petite touche **ENTER** simultanément. Appuyez sur la touche **PLAY** de votre magnétophone. Suivez les instructions des messages-guides sur l'écran. Assistez les options de la souris et du clavier.

CLAVIER:

Q – Haut, **A** – Bas, **O** – Gauche, **P** – Droite, **BARRE D'ESPACEMENT** ou **M** – Feu, **H** – Pause, **G** – Reprenez.

AMSTRAD CPC DISQUETTE

Tapez **RUN"DISK** et appuyez sur **ENTER**. Suivez les instructions des messages-guides sur l'écran. Assistez les options de la souris et du clavier.

CLAVIER:

Q – Haut, **A** – Bas, **O** – Gauche, **P** – Droite, **BARRE D'ESPACEMENT** ou **M** – Feu, **H** – Pause, **G** – Reprenez.

SCENARIO

Dans la peau de Strider votre tâche est de vous infiltrer au sein de l'Armée Rouge russe et de faire parvenir les secrets ennemis à vos supérieurs. Votre mission débute sur la Place Rouge, où, après avoir repoussé les attaques des agents du KGB, vous devrez forcer votre passage jusqu'aux cimes enneigées de la Sibirie. Alors, dans ce milieu hostile vous devrez faire face, aux éléments dechainés ainsi qu'à vos

ennemis. Si vous passez l'épreuve des glaces, vous recevrez l'ordre de vous diriger en direction des terres-basses situées au sud, ici, vous aurez à faire aux tribus de la jungle armées de lances affilées et de flèches empoisonnées. Vous retournerez, alors, à Moscou pour faire face au grand Maître de l'Armée Rouge – le futur du monde occidental repose sur le succès que vous obtiendrez dans cette confrontation décisive.

© 1989 CAPCOM CO. LIMITED. Tous droits réservés.

Les droits de reproduction s'appliquent à ce programme. Il est formellement interdit de diffuser, copier ou enregistrer, louer (quelqu'en soit le mode) vendre, utiliser en public, échanger ou réacquérir, ce produit quelqu'en soit la forme.

FAIRE UNE REPRODUCTION DE CE PROGRAMME EST ILLEGALE ET LES PARTIES RESPONSABLES POURRONT ETRE OBJET DE PROSECUTION DE LA PART DE L'INVENTEUR AINSI QUE DE LA PART DU PROPRIETAIRE DES DROITS DE REPRODUCTION.